



SE-Unsa de l'Aisne
16 rue de la comédie
02100 SAINT-QUENTIN
03 23 08 38 85
02@se-unsa.org

Vérification de votre barème mouvement

Nom	
Prénom	
Email	
Téléphone	
AGS (ancienneté générale de service)	
Poste actuel (brigade, adjoint, directeur...) Depuis quand :	
Poste à titre provisoire ou définitif	
Votre école actuelle est-elle en REP/REP+	Oui / Non
Bonification handicap (300 points)	
Bonification suppression poste carte scolaire (150 points)	
Stabilité sur le même poste définitif pendant 3 ans consécutifs (3 points)	
Affectation à titre définitif sur poste REP/REP+ pendant 5 ans (5 points)	
Rapprochement de conjoint pour conjoint travaillant à +100 km (5 points)	
Rapprochement avec le détenteur de l'autorité parentale (5 points)	
Situation de parent isolé (2 points)	
Même demande de mutation que lors de la campagne précédente (2 points)	